



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Limousin

Les groupes locaux :

On entend par groupe, un groupe d'adhérents qui tient des réunions et des activités régulières avec au moins un **animateur**, rendant compte au comité territorial des activités du groupe.

Le groupe peut être **géographique** ou **thématique**.

Son rôle:

- **animer la vie associative au niveau local** : permettre aux membres et sympathisants de s'impliquer dans la vie et les actions de la délégation et de la soutenir;
- contribuer à la **promotion de la délégation territoriale LPO Limousin** en promouvant ses buts et ses objectifs auprès des publics et des acteurs (autres partenaires associatifs, institutionnels et privés) de leur zone géographique, tant en conservation qu'en développement ;
- **faire partager l'intérêt et l'attachement à la nature sauvage** et permettre aux membres et à la population en général de connaître l'avifaune et plus globalement la biodiversité;
- **apporter un soutien aux actions d'envergure régionale** en poursuivant et en relayant localement une ou plusieurs actions ou opérations de la LPO Limousin (éducation à la biodiversité, programme de conservation des espèces, etc.);
- assumer une mission de **collecte et/ou de diffusion d'informations**;
- **initier des actions au niveau local**.

Les Groupes sont avant tout des structures « vivantes » qui, dans le cadre de la délégation et de ses objectifs, développent leurs propres initiatives en fonction des motivations des bénévoles et des spécificités locales.

Le Comité Territorial LPO Limousin

Texte validé Juin 2018